

Économie de l'entreprise



Dr. Fatima Zohra
BOUMEDIENE

Université Abou Bekr Belkaid
de Tlemcen

Faculté de Technologie

Département Génie
Industrielle

Email : fatimazohra.
boumediene@yahoo.fr

1.0

Février 2024

Table des matières

Objectifs	3
I - Chapitre 2 : La classification des entreprises	4
1. Classification selon le critère d'activité	5
1.1. Classification selon la nature d'activité	5
1.2. Classification selon le secteur	6
1.3. Classification selon la branche	6
1.4. Classification selon la filière	6
2. Classification selon le critère de la taille	7
2.1. L'effectif d'employés	7
2.2. Le chiffre d'affaires	7
2.3. La valeur ajoutée	7
3. Classification selon le critère du statut juridique	8
3.1. Les entreprises du secteur privé	8
3.2. Les entreprises du secteur public	8
3.3. Les entreprises de l'économie sociale	9
Abréviations	10
Références	11
Webographie	12

Objectifs

- Décrire l'ensemble des connaissances nécessaires à la compréhension de l'entreprise et de ses mécanismes ;
- Discuter les principales théories des entreprises ;
- Représenter et analyser l'environnement concurrentiel de l'entreprise
- Traite les mécanismes fondamentaux de la prise de décision au sein de l'entreprise;
- Développer les différentes fonctions qui les composent ;
- Assimiler ou d'approfondir de nouveaux concepts relatifs à la structuration et l'organisation des entreprises ;

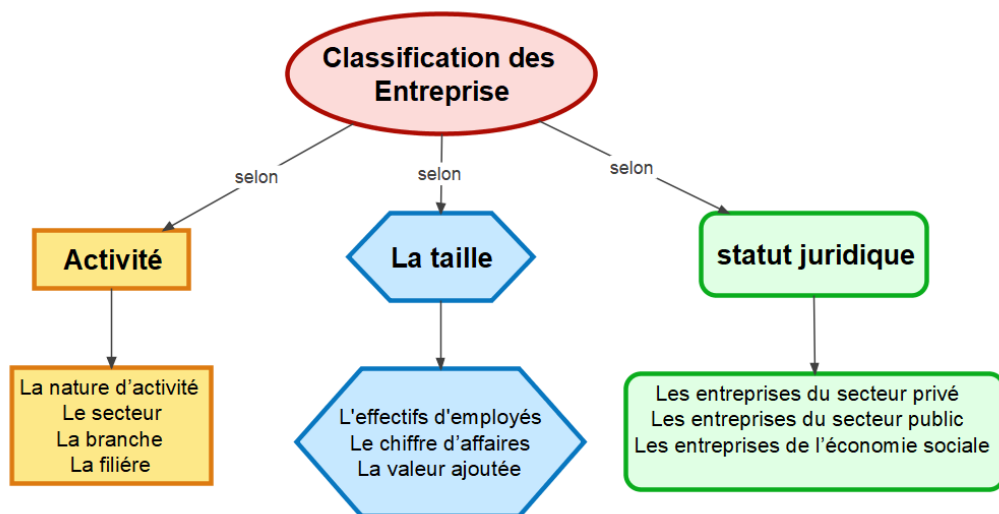
I Chapitre 2 : La classification des entreprises

L'entreprise peut connaître au cours de sa vie plusieurs formes juridiques successives comme elle peut grandir et passer de petite à une grande entreprise ou encore se transformer en un groupe de sociétés.

La diversité des entreprises rend nécessaire l'établissement de typologies. Les typologies sont destinées à classer les entreprises à partir de différents critères, pour permettre de mieux analyser les entreprises et de mieux comprendre le fonctionnement de l'économie.

Plusieurs critères peuvent être retenus pour classer les entreprises :

- Les critères économiques ;
- La taille ou dimension ;
- La forme juridique ;
- Les origines des capitaux.



Critères de classification des entreprises

1. Classification selon le critère d'activité

C'est un critère qui est basée selon la nature de leur activité économique (les entreprises agricoles, industrielles, de services, commerciales, financières), elles sont aussi classées par secteur, branche, et filière.

1.1. Classification selon la nature d'activité

La nature* de l'activité exercée entraîne une combinaison différente des facteurs de production (facteurs naturels (terre, minerais, énergie), machinisme, travail et savoir-faire) ; ce qui entraîne ainsi une classification différente des entreprises.

1.1.1. Les entreprises agricoles

Certaines entreprises ont pour activité principale l'exploitation des richesses naturelles et la valorisation des sols. On peut classer en deux catégories :

- Celles spécialisées dans les productions animales.
- Celles spécialisées dans les productions végétales.

1.1.2. Les entreprises industrielles

L'activité* principale de ces entreprises consiste à transformer des matières premières jusqu'aux produits élaborés en vue de créer de la valeur ajoutée. Toutes* ces entreprises ont un point commun : le produit fini étant différent des produits et matières ayant servi à son élaboration.

1.1.3. Les entreprises de services

Ce sont* des entreprises qui fournissent certains services, tels que les entreprises de transport, les entreprises de la poste et des technologies de l'information et de la communication, les universités, les sociétés d'étude, les agences de publicité... etc.

1.1.4. Les entreprises commerciales

Acheté* pour revendre, la fonction principale des entreprises commerciales. Elles n'effectuant pas de transformation de matières, malgré cela, elles génèrent toujours de la valeur ajoutée en assurant la distribution des produits ex Grossiste, semi-grossistes, détaillant.*

1.1.5. Les entreprises financières

Elles réalisent* les opérations (services) financières à savoir : la création, la collecte, la transformation et la distribution des ressources monétaires et des ressources d'épargne. Elle joue le rôle d'intermédiaire en connectant les agents ayant des besoins de financement et ceux ayant des capacités de financement. On peut trouver dans Cette catégorie la banque centrale, les banques de dépôt, les banques d'affaires, les compagnies d'assurances etc...

1.2. Classification selon le secteur

Selon le secteur,^{*} ce sont les entreprises ayant la même activité principale. A l'aide de la nature de l'activité d'une entreprise, l'économiste britannique *Colin CLARK* a classé les entreprises, en trois grands secteurs d'activité :

1.2.1. Secteur primaire

Il regroupe^{*} les entreprises qui ont comme activité principal l'exploitation du milieu naturel, et aboutissent à la mise à disposition de matières premières. Il englobe l'agriculture, l'élevage, la pêche, sylviculture et l'extraction minière, pétrole, etc...

1.2.2. Secteur secondaire

Il rassemble les entreprises^{*} ayant comme activité la transformation des matières premières en biens de production ou en biens de consommation : industrie, constructeurs automobiles, avionneur (Dassault, Airbus, etc.), Électroménager, Informatique, Agroalimentaire etc....Bref, il comprend l'artisanat et les entreprises industrielles.

1.2.3. Secteur tertiaire

Il s'attache essentiellement aux entreprises^{*} prestataires de service (commerce, assurance, banque, santé, activités financières, transport, administration).

Dû l'explosion connu par le secteur tertiaire certains auteurs proposent un secteur quaternaire, qui regroupe les entreprises de production de 'Haute Technologie' (Internet, multimédia, Spatial, aéronautiques...)

1.3. Classification selon la branche

La branche rassemble toutes les entreprises ou les fractions d'entreprises fabriquant le même produit. Ces entreprises ont notamment pour points communs :

- Les mêmes problèmes ;
- L'utilisation de la même technologie ;
- L'utilisation des mêmes matières premières ;
- Le même marché principal.

Exemple

Toutes les entreprises produisant des téléphones.

1.4. Classification selon la filière

La filière^{*} est liée aux opérations d'achats et de vente. Les activités complémentaires les unes aux autres constituent une filière, ces activités participent d'amont (matières premières) en aval (commercialisation) à la création et à la vente de certaines catégories de produits. Donc c'est un ensemble de flux d'échanges qui part des fournisseurs jusqu'aux clients.

Exemple

La filière bois : regroupe les entreprises qui transforment une ressource naturelle le bois, de son abattage à la réalisation de produits finis.

La filière pétrolière : extraction du pétrole, raffinage, distribution dans stations-services.

2. Classification selon le critère de la taille

La taille** est un critère très utilisé pour définir des classes d'entreprises. La taille de l'entreprise peut se mesurer de différentes façons : par l'effectif d'employés, par le chiffre d'affaires annuel, par la valeur ajoutée.

2.1. L'effectif d'employés

Selon ce critère, on distingue différents types des entreprises* :

Le nom de l'entreprise	Le nombre de l'effectifs
Les TPE (Très Petite Entreprise)	de 0 à 9 salariés
Les PE (Petite Entreprise)	de 10 à 49 salariés
Les ME (Moyenne Entreprise)	de 50 à 499 salariés
Les GE (Grande Entreprise)	plus de 500 salariés
Les TGE (Très Grande Entreprise)	plus de 1500 salariés

2.2. Le chiffre d'affaires

Il permet de regrouper les entreprises* selon le montant des ventes réalisées au cours d'une période, comparer entre les firmes nationales, et de réaliser des comparaisons avec des firmes étrangères exerçant la même activité.

Il permet d'évaluer la production vendue sur le marché.

Le chiffre d'affaires ne représente pas un indicateur pour certaines entreprises telles que les banques et les assurances.

Il permet de regrouper les entreprises selon le montant des ventes réalisées au cours d'une période, comparer entre les firmes nationales, et de réaliser des comparaisons avec des firmes étrangères exerçant la même activité.

Il permet d'évaluer la production vendue sur le marché.

Le chiffre d'affaires ne représente pas un indicateur pour certaines entreprises telles que les banques et les assurances.

2.3. La valeur ajoutée

Pour apprécier la contribution économique réelle d'une entreprise à la production nationale, il faut donc déduire de ses ventes les achats qu'elle effectue auprès d'autres entreprises.

La différence entre la valeur de la production les coûts intermédiaires, c'est-à-dire les matières premières et les services que les entreprises ont dû acheter pour produire s'appelle la valeur ajoutée* (V.A) :

$$VA = \text{Valeur De La Production} - \text{Consommation Intermédiaire}$$

Lorsqu'il n'y a pas de variation de stocks, la production correspond au chiffre d'affaires (C.A), et la consommation intermédiaire (C.I) aux coûts d'achat des matières et services fournis par d'autres entreprises.

La valeur ajoutée constitue la véritable mesure de la valeur créée par l'entreprise.

3. Classification selon le critère du statut juridique

Le choix de la forme juridique marque un pas décisif dans la construction d'une entreprise. Cette forme dépend de plusieurs paramètres la propriété du capital et la finalité de l'entreprise, on peut distinguer :

- Les entreprises du secteur privé ;
- Les entreprises du secteur public ;
- Les entreprises de l'économie sociale.

3.1. Les entreprises du secteur privé

Ce secteur comporte deux statuts d'entreprise :

3.1.1. L'entreprise individuelle

Le propriétaire* du l'entreprise est souvent le seul porteur du capital, il dirige l'entreprise et apporte également son travail.

3.1.2. La société

C'est un acte commercial* par lequel deux ou plusieurs personnes décident de mettre quelques choses en commun, on distingue : L'EURL* (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée), la SNC* (société en nom collectif), la SARL* (société à responsabilité limitée), la SA* (société anonyme), la SCS* (société en commande simple), la SCA* (société en commandité par actions).

3.2. Les entreprises du secteur public

Dans ce secteur on distingue deux types :

3.2.1. Les entreprises publiques

Elles appartiennent en totalité à l'Etat, Le capital, le pouvoir de gestion et de décision sont entièrement détenu par l'état.

3.2.2. Les entreprises semi-publiques

Elles sont gérées par les pouvoirs publics coté choix des investissements*, niveau des prix, politique de l'emploi...etc, alors que les individus privés peuvent contribuer au financement et/ou à la gestion.elles sont gérées par les pouvoirs publics coté choix des investissements, niveau des prix, politique de l'emploi...etc, alors que les individus privés peuvent contribuer au financement et/ou à la gestion.

3.3. Les entreprises de l'économie sociale

Les entreprises* de l'économie sociale sont basées sur la solidarité, les rapports humains et sociaux. Le but de sa construction est d'aider les personnes ou certains secteurs. Elles peuvent être répertoriées en deux catégories :

3.3.1. Les coopératives

Les coopératives* sont des entreprises dont les adhérents détiennent collectivement la propriété. Le profit n'est pas recherché, les bénéfices sont mis en réserve ou redistribués aux sociétaires sous forme de ristournes.

Exemple

les coopératives agricoles, les coopératives de production, de consommation, de distribution, de pêcheurs, de transporteurs...etc.

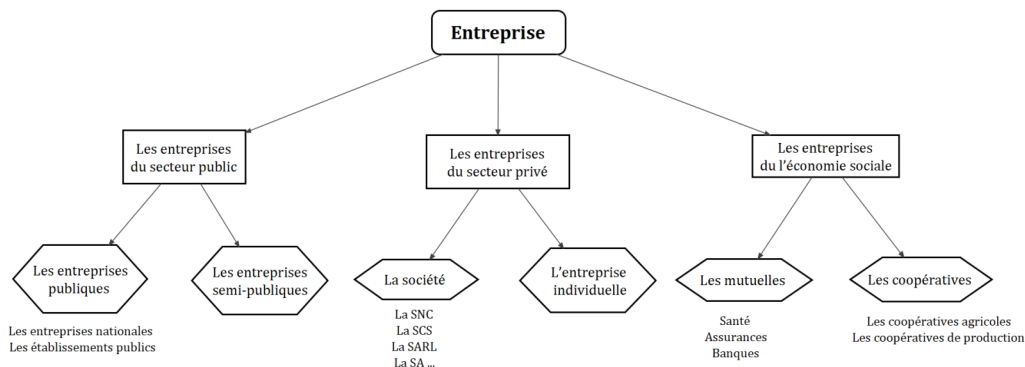
3.3.2. Les mutuelles

Elles sont nombreuses* dans le secteur des services : assurances, banques et les associations comme le croissant rouge.

3.3.3. Les entreprises d'insertion

Elles fonctionnent en employant des « exclus » du monde du travail.

La classification de l'entreprise selon sa forme juridique



La classification de l'entreprise selon sa forme juridique

Abréviations

EURL : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée

SA : société anonyme

SARL : société à responsabilité limitée

SCA : société en commandité par actions

SCS : société en commande simple

SNC : société en nom collectif

Références

3

Abdelkader. RACHEDI, Polycopié pédagogique L'Economie d'Entreprise, L2 L.M.D des Sciences Economiques et de Gestion, Université Dr. Moulay Tahar – Saida,2021.

4

Hadjene Omar, Polycopié pédagogique, L'Economie d'Entreprise, 2ieme année LMD et écoles de commerce et de gestion, Université Alger 3, 2020.

5

M.KHODJA, Polycopié pédagogique CHAPITRE 1 : DEFINITION DE L'ENTREPRISE, 2 ème année LMD Gestion des entreprises, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Webographie

<https://umeci.org.ci/wp-content/uploads/2020/04/eco-dentrep-Cours-magistral-018-Etudiants-Autosaved-1.pdf>

<https://fac.umc.edu.dz/ista/pdf/cours/Approche%20%C3%A9conomique%20et%20comptable%20d'une%20entreprise%20chapitre%20I.pdf>